

## CERDON

### CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MARS 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix mars à dix-huit heures, le conseil municipal s'est réuni à la mairie en séance ordinaire, sous la présidence de M. Alain MOTTAIS, Maire.

En application de l'article 6 de la loi 2020-1379 du 14 novembre 2020, la réunion s'est tenue sans public. Une retransmission en direct de la séance a été assurée sur le compte Facebook de la commune.

Étaient présents : Mesdames Hélène TUBACH, Isabelle AUGER, Virginie BOURMAULT, Stéphanie CHEVREAU, Patricia HERARD, Chantal PITTOREAU, Véronique TELLIER, Messieurs Jean-Claude FOUGEREUX, Stéphane ARDELET, Denis BIANCHIN, Arnaud GOUJAT et GOULEAU Philippe.

Absents excusés : : Mme Françoise OURY et M. Olivier DUVAL.

Nommé secrétaire de séance : M. Denis BIANCHIN.

Le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

#### 2021/03/01 ATTRIBUTION DU MARCHE POUR DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE ROUTE DES QUENOUX

Dans le cadre du projet des travaux précités, M. le Maire rappelle qu'un marché par procédure adaptée a été lancé le 21 janvier 2021. La date limite des offres était fixée au 18 février 2021. La commission d'appel d'offres s'est réunie le 19 février 2021 pour analyser les offres, selon la procédure habituelle.

M. le Maire rend compte au conseil du rapport de l'analyse des offres :

- Les candidatures des cinq entreprises qui ont répondu, ont été acceptées.

- Les offres suivantes ont été analysées :

. Société Charollaise de travaux publics pour un montant de 196 375,00 € HT

. Société Exeau TP pour un montant de 183 205,90 € HT

. SADE Compagnie Générale de Travaux d'Hydraulique pour un montant de 242 176,00 € HT

. SEGEC pour un montant de : 255 059,50 € HT

. Clément travaux publics de Sologne pour un montant de : 186 310 € HT

- La commission propose, en fonction des critères d'attribution préalablement définis, de retenir la Société Exeau TP qui présente l'offre économiquement la plus avantageuse.

M. le Maire invite le conseil à se prononcer sur le choix de l'entreprise qui réalisera lesdits travaux.

Le conseil, après examen, délibère et à l'unanimité :

- Décide de suivre l'avis fait par la commission d'appel d'offres.
- Décide d'attribuer à la Société EXEAU TP le marché adapté qui s'élève à la somme de 183 205,90 € HT.
- Autorise le maire à signer toutes les pièces relatives à ce marché.

## AFFAIRES DIVERSES :

- Caméras de surveillance : Mme BOURMAULT demande quand seront-elles toutes remises en service. M. le Maire répond que dans le cadre du déploiement de la vidéoprotection sur le territoire communautaire, une demande d'autorisation préfectorale est en cours et un dossier de demande de subvention auprès de l'Etat a été déposé par la communauté de communes. Une réponse est attendue pour le 3<sup>ème</sup> trimestre de cette année.
- Fleurissement : Mmes CHEVREAU et AUGER informent que les massifs sont en cours de plantation par les agents communaux. Par ailleurs, une réflexion est engagée sur différentes possibilités de récupération d'eau, dans un souci d'économie et de protection de l'environnement.
- Réouverture du bureau de tabac : M. BIANCHIN demande si la situation a évolué. Mme TUBACH répond qu'il y a des contacts par des acquéreurs potentiels, mais elle rappelle que ce commerce relève du domaine privé et que l'intervention de la mairie reste donc très limitée.
- Route des Quenoux : M. BIANCHIN signale qu'un gros trou s'est formé sur la voie à proximité de la ferme des Quenoux, d'autre part il a également constaté qu'un roncier en formation, situé après la ferme du Moulinet à proximité du CR15, empiète le domaine public.
- Cimetière : Mme AUGER informe qu'il va être relancé une 2<sup>ème</sup> procédure de reprise de sépultures perpétuelles en état d'abandon. Elle sera assurée par la mairie, sans faire appel à un prestataire extérieur.
- Maison de santé : M. FOUGEREUX informe que la réfection des sols d'une pièce vacante a été réalisée. Cette pièce sera destinée à recevoir des futurs praticiens.
- Etang communal : M. FOUGEREUX indique que des travaux de curage et de renforcement des berges côté sud sont envisagés.
- Ecole : M. ARDELET indique que l'école est en attente de réception de tests salivaires à destination des enfants qui doivent être fournis par l'Education Nationale.
- Le numérique pour tous les Loirétains : M. ARDELET informe que le Département propose des ateliers numériques dispersés dans tout le département. Une large diffusion sera faite auprès de la population locale.
- Festivités : Mme CHEVREAU et M. ARDELET sont en réflexion sur les animations estivales qui seront organisées suivant le contexte sanitaire en vigueur.
- Intervention de Mme TUBACH qui donne les informations suivantes :
  - . Vaccinations : des personnes âgées de + de 75 ans, isolées, sans famille, ni moyen de locomotion ont été contactées par la mairie pour savoir si elles souhaitaient être vaccinées. 4 d'entre elles, ont pu être inscrites pour un rendez-vous prévu en avril. Par ailleurs, la pharmacie de Cerdon est prête pour recevoir les vaccins et ainsi procéder à la vaccination.
  - . Projet centre bourg : la réunion publique destinée à présenter le projet est reportée à une date non connue. Elle ajoute que les notifications de subvention ne sont pas encore parvenues. Par ailleurs, l'atelier qui devait réaliser les fresques des vitrines, n'a pas encore pu se réunir.

La séance est levée à dix-neuf heures.